



SYNDICAT CGT CHEMINOTS MARSEILLE

23 Boulevard Charles Nedelec - 13003 Marseille

Syndicatcheminot.cgt.marseille@wanadoo.fr

Marseille, le 29/03/2016

Objet : Suppression des Contrôleurs SNCF

Madame Joissains-Masini maire d'Aix en Provence

Nous vous interpellons sur les risques d'un déploiement de l'EAS (Équipement Agent seul) ou de l'ANS (Accompagnement Non Systématique) sur certains trains régionaux de la ligne Aix en Provence/Marseille dans les prochains mois, puis à terme sur tous les TER PACA de la région.

Le principe de l'EAS ou de l'ANS est, pour la SNCF, de faire circuler des trains sans accompagnement systématique à bord. Le contrôleur jusqu'à présent, en plus d'avoir des fonctions de sécurité, assure la tranquillité du voyage, renseigne, aide les voyageurs en difficulté, informe en cas de situation perturbée et bien évidemment participe à la sauvegarde des recettes.

Lors du Comité d'Entreprise Régional du 24 mars 2016, la direction de la SNCF en PACA a annoncé que la suppression du Contrôleur serait votée le 8 avril au Conseil Régional.

Un Collectif de Contrôleurs CGT a initié une pétition en ligne qui a déjà recueilli plus de 2000 signatures en 3 jours (www.sauvonsnosterpaca.fr), et les usagers du TER comme les Cheminots n'ont pas l'intention de voir le « cauchemar » parisien se propager sur les lignes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. De plus, avec une telle mesure, nous craignons une hausse de l'insécurité pour les usagers sur une ligne déjà difficile, comme la ligne Aix en Provence/Marseille.

La SNCF par sa logique de rentabilité et de productivité abandonne toutes les gares. Ces gares jadis sûres pour les usagers (Gardanne, Simiane, Septèmes...) sont désormais désertes, et provoquent dans l'esprit des usagers un malaise dû essentiellement à de l'insécurité (ce sentiment justifié ou pas est présent). Nous ne voulons pas que l'expérience des gares se traduise à bord des trains.

Aujourd'hui, les gares ne disposent pas toutes de guichets ou de billetteries automatiques pour pouvoir acheter les titres de transport et cette tâche est destinée aux Contrôleurs en plus de ses rôles cruciaux qui sont, la lutte contre la fraude et la sûreté des usagers. Et demain ? sans leur présence... la fraude sera-t-elle moins importante ? la tranquillité des usagers sera-t-elle plus importante ?

À travers ce courrier, nous vous interpellons et vous demandons d'alerter Monsieur Christian Estrosi, Président du Conseil Régional, afin que la prochaine Convention TER stipule la nécessité d'un Contrôleur dans chaque train.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire du Syndicat CGT des Cheminots de Marseille

Nicolas DELCLOS